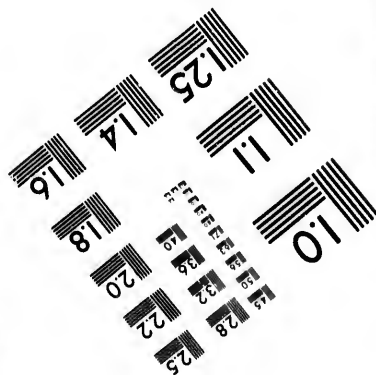
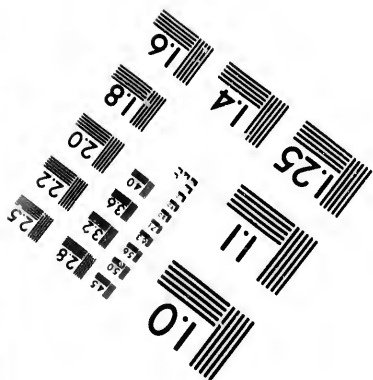
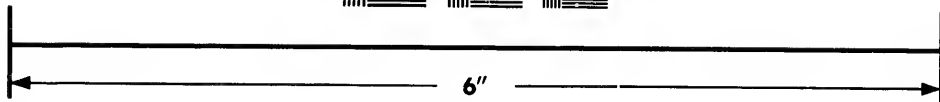
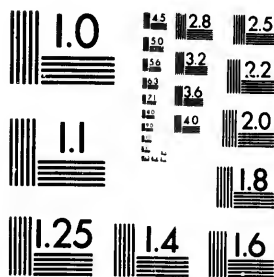


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

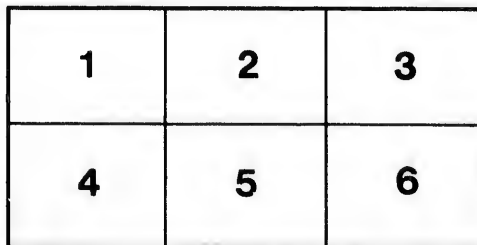
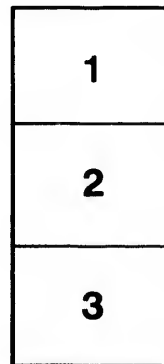
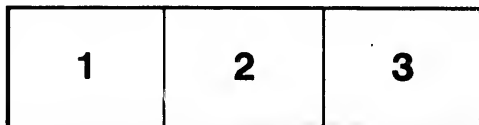
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
s détails
ues du
t modifier
ger une
e filmage

/
uées

ire

by errata
ed to

ent
ne pelure,
çon à



102
16385
RECUEIL HISTORIQUE.

MEMOIRES SUR LE CANADA,

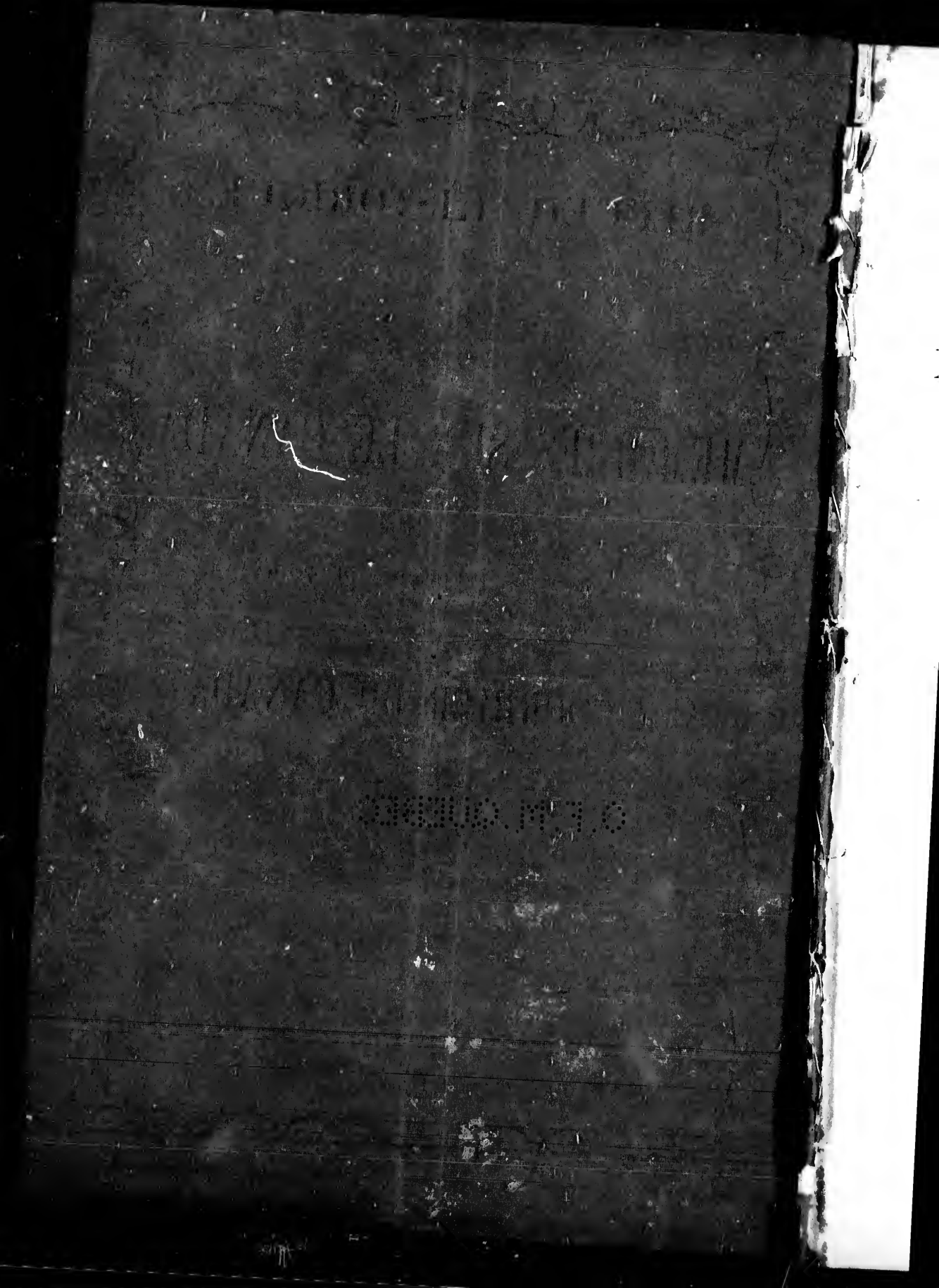
REPRODUIT DU FEUILLETON DU JOURNAL

“LE COURRIER DU CANADA.”

QUEBEC :

DES PRESSES A VAPEUR DE J. T. BROUSSEAU, 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE,

1857.
102



RECUEIL HISTORIQUE.

MEMOIRES SUR LE CANADA,

REPRODUIT DU FEUILLETON DU JOURNAL

“LE COURRIER DU CANADA.”

O. F. M. QUEBEC

QUEBEC :
DES PRESSES A VAPEUR DE J. T. BROUSSEAU, 9 RUE BUADE, HAUTE-VILLE,
1857.

1857
(58)

OXFORD. N. 7. 0

ETUDES
SUR
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
CHEZ
LES CANADIENS-FRANCAIS,
PAR
M. D. P. MYRAND.

000000.0000

INSTRUCTION PUBLIQUE

Chez les Canadiens-Français.

I.

Dans le dernier rapport annuel du Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, l'on trouve des données et des statistiques bien encourageantes sur l'état de l'instruction publique dans le pays. On y voit que dans l'année 1855, il y avait dans le Bas-Canada 2,888 maisons d'éducation fréquentées par 132,769 élèves; que sur ce nombre de maisons d'éducation, 2,736 étaient des écoles primaires, 140 des écoles secondaires comprenant les collèges, académies et couvents, et 9 écoles supérieures comprenant deux universités et sept écoles spéciales; qu'en prenant le nombre des élèves qui fréquentent annuellement nos collèges et nos académies, nous avons 15,215 jeunes gens qui reçoivent une instruction très étendue et que sur ce chiffre plus de 3,500 reçoivent une instruction classique et complète, dans nos collèges des villes et des campagnes;—que 12,788 jeunes filles reçoivent une éducation supérieure dans nos couvents et communautés—et qu'ajoutant à ces chiffres la moitié seulement des élèves qui fréquentent les écoles primaires, nous avons, pour la génération qui se forme, 75,782 jeunes gens qui reçoivent une instruction qui, comme instruction élémentaire, ne le cède à celle d'aucun autre pays, et qui, comme instruction classique, est de beaucoup supérieure et plus généralement répartie que dans le Haut-Canada et les États-Unis en général.

Cette assertion qui peut paraître hardie n'est cependant pas hasardée; elle s'appuie sur ces programmes d'examen publics, variés et difficiles, qui se font tous les ans dans les quatorze collèges qui se sont élevés dans diverses parties du pays français. Elle s'appuie sur tous les rapports de nos surintendants d'éducation, particulièrement sur le rapport de l'Honorable M. Chauveau qui a su y déployer avec zèle et vérité toute l'étendue et toute la variété des branches de l'enseignement que l'on y donne.

Cet état de choses est satisfaisant aux yeux de l'ami de l'éducation;—il est glorieux si on le compare à l'état de choses qui règne dans un grand nombre de vieux pays, en Angleterre, par exemple, où l'on ne compte qu'un élève pour chaque onze habitants, en France où l'on n'en compte aussi qu'un seul élève sur onze et demi—tandis que dans le Bas-Canada, si l'on adopte le chiffre du recensement de 1852, nous avons un élève sur chaque sept habitants.

Je vois dans un ouvrage qu'un M. Mann, écrivain anglais, vient de publier sur ce sujet, et qu'il a compilé sur le recensement de 1851, qu'il règne, chez une partie du peuple anglais, une ignorance que l'on ne s'attend réellement pas à rencontrer dans une nation considérée comme l'une des premières nations du monde. La population des Trois-Royaumes est de près de dix-huit millions d'âmes; sur ce nombre cinq millions doivent être des enfants d'âge à fréquenter les écoles, c'est-à-dire âgés de 5 à 16 ans; et cependant le nombre de ceux qui assistent tous les jours aux écoles n'est que d'environ deux millions. Le jour du recensement général, il n'était que de 1,754,812. Restent donc chaque année près de trois millions d'enfants qui vivent et grandissent dans la plus grande ignorance.

Ces faits répondent d'une manière irrécusable aux accusations injustes et injurieuses que nos ennemis politiques et religieux ne cessent de proférer contre la population canadienne française, en la qualifiant de race ignorante—race indifférente aux besoins de l'éducation, en représentant nos classes instruites comme opposées à l'instruction.

Sans doute qu'avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui, l'instruction dans le pays a eu ses mauvais jours: elle a langui longtemps par suite de l'état sauvage dans lequel est restée si longtemps la Nouvelle-France. Elle a eu à lutter contre les obstacles que suscitaient un climat rigoureux, une saison de travaux brève et bâtive, des établissements isolés et disséminés, des voies de communication imparfaites et dangereuses et par-dessus tout un état de guerre continué avec les colonies anglaises et les tribus indigènes. Plus tard sous le gouvernement anglais, elle a eu à subir l'isolement dans lequel la laissent les classes instruites de la colonie en émigrant après la cession, les froideurs d'un parti victorieux, les persécutions sourdes et menaçantes d'un système religieux ennemi, les dédains d'une population qui s'arrogait tous les genres de supériorité, et enfin la vengeance cruelle et mesquine d'une faction puissante qui ne pouvant rien faire de bien, ferme d'un seul coup plus de seize cents écoles.

Une étude de quelques semaines sur le sujet, et des renseignements puisés aux sources les plus sûres m'ont mis en état d'offrir quelques pages sur l'état passé et présent de l'instruction dans le pays, sur nos établissements d'éducation et nos institutions littéraires et scientifiques, sur leur histoire et leur avenir et sur l'influence qu'elles ont exercé et exerceront sur la nationalité française en Canada.

II.

En parcourant l'histoire de l'instruction dans le pays, en en suivant les progrès et les développemens, on ne peut s'empêcher de remarquer

qu'en tout temps, depuis le jour où la première lettre de l'alphabet a été enseigné dans le pays, jusqu'à l'époque actuelle, l'éducation a été encouragée, protégée, propagée par les classes instruites de la colonie et particulièrement par notre clergé. Je dis particulièrement par notre clergé, car pour l'homme qui veut faire l'historique de l'éducation dans le Bas-Canada, il est aussi impossible de passer sous silence le rôle qu'a joué le clergé catholique dans cette question qu'il le serait de taire le nom de Christophe Colomb dans une histoire du Nouveau-Monde; qu'il le serait de ne point parler de Champlain quand on parle de Québec.

Tout était à créer en Canada pour ceux qui y abordèrent les premiers. L'homme et la nature qui apparurent d'abord aux yeux étonnés des Européens, étaient l'homme et la nature à l'état sauvage. Les premiers soins, je dirai le principal objet de tous nos établissements furent donc d'arracher à l'état sauvage ces peuplades nombreuses qui cantonnaient sur nos rives. Nos plus anciennes traditions historiques, comme les documens officiels des rois de France qui s'intéressèrent à la colonie, en attestent encore la vérité. L'immigration lente et peu considérable qui s'y dirigea durant la dernière moitié du 16^e siècle, ne eût rien faire pour changer la face de la nature. Tout au contraire, la nature sauvage domina encore, elle conquit à elle-même ces prétendus pionniers de la civilisation—elle les absorba—et la grande majorité des premiers européens qui remontèrent le cours de notre fleuve, disparurent dans les bois, s'engloutirent dans la nature sauvage pour ne reparaître que plus tard sous les murs que bâtit Champlain. Ainsi l'homme et la société étaient à créer, et nos annales les plus anciennes nous montrent le missionnaire et l'instituteur présidant au grand œuvre.

“ Les premiers Français, dit Raynal, étaient venus se jeter plutôt que s'établir en Canada, la plupart s'étaient contentés de courir les bois; les plus raisonnables avaient essayé quelque culture, mais sans choix et sans suite. Un terrain où l'on avait bâti et semé, était aussi légèrement abandonné que défriché.”

Ces quelques mots de Raynal donnent une idée assez correcte du caractère de la première immigration qui descendit sur nos rivages. Ce fut l'esprit d'aventures qui poussa Jacques Cartier et ses compagnons dans notre Fleuve; et ceux qui l'accompagnaient dans ses courses, suivirent ses traces ou continuèrent ses voyages n'étaient mûs que par les mêmes sentimens.

Jacques Cartier, malgré les désirs ardents qu'il eut de voir se former des établissemens dans des contrées où il était venu arborer le pavillon de sa nation, malgré ses travaux, ses voyages, ses supplications ne put se féliciter en mourant de laisser derrière lui quelques vestiges de ses longues pérégrinations. Deux

carcasses de vaisseaux abandonnés témoignèrent seules pendant quelque temps de son passage sur nos terres; et aujourd'hui, un ruisseau qui porte son nom, quelques notes rares mais bien précieuses sur deux ou trois voyages qu'il fit dans notre fleuve, sont les seules choses qui rappellent encore le nom du célèbre navigateur.

Mais la route était ouverte, et elle fut fréquentée.

S'y jetèrent tous ceux que la fortune ou le commerce n'avait point favorisé dans la mère-patrie,—tous ces esprits fatigués et inquiets et toujours avides d'émotions nouvelles, qui voyaient s'ouvrir devant eux un monde nouveau, des fleuves immenses, des lacs grands comme des mers, des forêts qui ne finissaient qu'aux pôles, et qui recélaient dans leur sein des trésors inépuisables. S'y jetèrent tous ces cadets de famille ruinés ou déshérités, quelques familles nobles qui, avec la permission du roi, pouvaient sans déroger, refaire leur fortune dans le commerce et rétablir le lustre usé de leurs maisons. Pendant près d'un siècle, tous ces colons de nouvelle espèce montèrent de lacs en lacs, passèrent de montagnes en montagnes, ne se fixant nulle part, et se livrant sans réserve à cette vie sauvage dont la nouveauté avait pour eux tant d'attraits.

Ce ne fut donc que 63 ans plus tard que Champlain fonda le premier établissement permanent des Français dans le Canada. Dès ce moment, le coureur des bois, le trafiquant de pelleteries, le Français devenu demi sauvage eut un pied à terre dans Québec. Ses habitudes farouches se tempérèrent, ses dispositions à la vie errante se fatiguèrent et la vue du sol fertile lui inspira le goût d'occupations plus paisibles. A son tour, il se fixa sur les bords du fleuve, et forma nos premières paroisses. Bientôt le Canada devint plus connu en France; une immigration plus saine s'y porta, et la population, croissant de plus en plus, mérita au pays l'appellation de la Nouvelle France.

Mais la religion avait suivi partout l'immigré Français: elle avait avec lui traversé l'Océan, remonté nos fleuves, pénétré dans nos forêts, répandu la civilisation, la foi, jusqu'à son sang sur ces terres inconnues, et elle devait encore y allumer le flambeau de l'éducation.

III

La réunion de quelques cabanes pauvrement bâties, le défrichement de quelques arpents de terre sur le mont Stadacona, la conversion de quelques centaines de sauvages à Sil-lery suscitèrent bientôt des besoins nouveaux.

Dès 1632, vingt cinq ans à peine après la fondation de Québec, le collège de Québec, sous la direction des Jésuites, commençait l'enseignement. Le Père Le Jeune a déjà deux écoliers auxquels il enseigne à lire. Ce

sont un petit sauvage et un petit nègre venu en Canada avec une famille française, et dans son enthousiasme le bon instituteur écrit à son supérieur " qu'il ne changerait pas ses " deux écoliers pour le plus bel auditoire de " France."

Son école fait des progrès : car l'année suivante, il se trouve à la tête de vingt écoliers qui viennent d'une demi-lieue pour apprendre à lire.

Tel est l'humble commencement du collège des Jésuites en Canada. C'est le premier établissement que l'on ait ouvert à l'éducation de la jeunesse du pays. On y donna d'abord une instruction élémentaire, plus tard on y étudia les classiques, on enseigna les sciences et les lettres et les arts usuels et pratiques. L'entreprise fut encouragée par les rois de France et par toutes les personnes puissantes dans la colonie comme dans la mère-patrie. L'établissement de ce collège engagea un grand nombre de Français à immigrer en Canada. Tous les enfans des colons s'y portèrent avec avidité et les sauvages mêmes vinrent en foule s'établir aux environs de Québec.

" On les régalaient lorsqu'ils venaient au " collège, dit Charlevoix, et quelques-uns d'eux " confièrent leurs enfans à des personnes qui " les mirent au collège."

Le collège des Jésuites subsista jusqu'en 1776, époque à laquelle le gouvernement anglais s'en empara pour y loger des troupes et y déposer ses archives, jusqu'à ce que finalement vingt ans plus tard tous les biens de l'ordre de Jésuites en Canada furent incorporés au domaine de la couronne Britannique, sous prétexte de la suppression de l'ordre en Europe, et de la mort du dernier survivant de l'ordre en Canada.

La dotation du collège était considérable alors, et ne pouvait que s'accroître en valeur à mesure que le pays se serait établi. Ces biens, choisis dans diverses parties du pays, devaient, par une prévoyance admirable, servir de points de ralliement aux divers groupes de population qui devaient s'y former plus tard. Et les membres de cette puissante maison n'avaient jusque-là perdu aucune occasion de satisfaire à l'objet de leur institution ; ils avaient établi des missions, ouvert des écoles partout où leurs ressources l'avaient permis ; et leur zèle et leur dévouement et leurs moyens les mettaient aujourd'hui dans une position à être le seul corps qui pût avec avantage faire marcher l'éducation de front avec la prospérité du pays.

Le collège des Jésuites est cependant la seule institution d'éducation de création française qui n'ait pu vivre sous le régime britannique. N'en cherchons point la cause ailleurs que dans les préjugés que l'ordre avait éveillés en Europe, et dans l'appât irrésistible qu'offrait en Canada une riche dotation. Le

nouveau régime devait y voir d'ailleurs un point d'appui trop puissant pour ces nouveaux sujets dont il fallait aujourd'hui absorber les idées, la religion et même la nationalité.

Dans le cours d'une existence de 144 ans, ce collège n'avait cessé de rendre les plus grands services dans la Nouvelle France. C'est de ce collège en effet, que sortirent tous les hommes instruits d'alors qui s'établirent soit dans les villes, soit dans les campagnes qui commençaient alors à se peupler. L'instruction que l'on y puisait n'offrait rien de mieux en Europe. On y suivait le cours d'étude du collège de Louis le Grand. Et l'on peut se faire une idée assez correcte des fruits qu'il a produits en considérant ceux que produit encore tous les jours le séminaire de Québec qui n'en fut que la continuation. Le collège de Québec fut donc fermé, et les occupations paisibles et innocentes des élèves et la vie morale et utile qui s'y menait furent remplacés par la vie turbulente et irrégulière du soldat. La riche dotation que le roi et de puissants particuliers lui avaient faite fut détournée de sa destination sacrée, en dépit des intentions bienveillantes des fondateurs, des réclamations pressantes et unanimes de toute la population et de la dernière volonté du dernier survivant de l'ordre dans le pays.

IV.

Si les soins s'étaient d'abord tournés vers l'éducation des garçons dans la colonie, on ne tarda cependant pas à pourvoir à celle des filles. Depuis longtemps l'on en sentait la nécessité. Les filles des colons français grandissaient dans l'ignorance, et il fallait nécessairement trouver un moyen de réunir les filles sauvages, de leur apprendre à lire pour opérer des conversions qui, dès l'origine, semblent être l'unique objet de nos établissements. L'on avait songé à faire venir des Ursulines de France ; mais des obstacles sérieux s'y étaient longtemps opposés. Les revenus de la colonie étaient faibles, la terre rapportait encore peu de produits et les nations sauvages, par leurs courses continuelles, obligeaient les colons à être constamment sous les armes et sur le qui vive, en sorte que tout contribuait à faire regarder un établissement de femmes comme un fardeau trop pesant pour une colonie naissante. Mais le courage et la constance d'une jeune veuve sut les surmonter. Madame de la Peltrie ne craignit pas, pour une aussi noble fin, d'affronter les orages d'une navigation longue et encore inconnue et les dangers encore plus grands qui l'attendaient dans un pays sauvage. Le 1er août 1639, elle mit pied à terre dans la colonie : " ce fut un jour de fête pour nos pères," " dit M. Garneau dans son histoire du Canada," " tous les travaux cessèrent et les boutiques " furent fermées."

Mais écoutons le récit simple et naïf que fait un témoin oculaire de cet événement déjà si loin de nous.

“ Quand on nous vint donner avis, dit le Père le Jeune, qu’une barque allait surgir, portant un collège des Jésuites, une maison d’Hospitalières et un couvent d’Ursulines, la première nouvelle nous sembla quasi un songe. Mais enfin, en descendant vers le grand fleuve, nous trouvâmes que c’était une vérité. Cette sainte troupe, sortant du vaisseau, se jeta à deux genoux, bénit le Dieu du ciel, baisant la terre de leur chère patrie — c’est ainsi qu’ils appelaient ces contrées. Tort le monde regardait ce spectacle dans le silence. On voyait sortir d’une prison flottante ces vierges consacrées à Dieu aussi fraîches et aussi vermeille que quand elles partirent de leur maison. Tout l’Océan avec ses flots et ses tempêtes n’ayant pas altéré un seul petit brin de leur santé. Monsieur le Gouverneur les reçut avec tout l’accueil possible ; nous les conduisîmes à la chapelle. On chanta le *Te Deum*, le canon retentit de tout côté, on bénit le ciel et la terre, puis on les conduisit en la maison destinée pour elles, en attendant qu’elles en aient de plus propres à leurs fonctions. Bientôt nous fîmes donner six filles sauvages aux Ursulines et quelques filles françaises commencèrent de les aller voir pour être instruites.”

Tels sont encore ici les commencemens si foibles d’une institution à laquelle la colonie et surtout Québec, doivent de si grands bienfaits. Cinq ans plus tard, le même témoin disait : “ Les Ursulines ont de petites scolières françaises ; et celles en ont aussi de pensionnaires : et le pays se peuplant davantage augmente leur emploi. Elles ont aussi des séminaristes sédentaires ; elles en ont de passagères, tirées des cabanes sauvages. Leurs grilles sont parfois visitées des nouveaux chrétiens et des bons néophytes qui les vont voir pour entendre parler des choses du Ciel.....L’expérience nous apprend que les filles qui ont été aux Ursulines s’en ressentent pour toute leur vie, et que dans leur ménage, la crainte de Dieu y règne davantage et qu’elles y élèvent mieux leurs enfans.”

En 1832,—près de deux siècles après le Père le Jeune—la Législature du Bas-Canada, prêtant à l’ancien couvent des Ursulines l’aide de la Province pour le mettre en état de donner l’instruction à cette foule d’enfants qui frappaient en vain à sa porte, s’exprimait ainsi par la voix de la chambre d’assemblée : “ Comme école de pension pour les jeunes Demoiselles, le couvent des Ursulines est universellement reconnu pour être un des meilleurs du pays. Les Dames se sont entièrement dévouées à l’éducation des jeunes filles, et elles ont en grande partie, par leur propre indus-

“ trie, contribué dès les premières années de l’établissement du Canada, à former les mœurs et à graver dans les jeunes cœurs une morale pure, jointe à des habitudes d’ordre et d’industrie parmi les personnes de leur sexe en Canada,—et cela, sans qu’elles aient jamais demandé aucun secours à la Législature.”

Les besoins les plus pressants de l’établissement de Québec étaient maintenant satisfaits ; il s’agissait encore de pourvoir aux moyens d’éducation du noyau de population qui se formait sur l’Isle de Montréal. Et en 1653, Marguerite Bourgeois, nom que vénère aujourd’hui toute la population canadienne, fonda l’institution des Filles de la Congrégation. Quatre ans plus tard, le Séminaire de St. Sulpice ouvrait ses portes à la jeunesse de cette partie du pays et plaçait Montréal sur un pied à n’avoir rien à envier à son aînée.

Ici les événemens se succèdent, et de nouveaux établissemens surgissent pour satisfaire à de nouveaux besoins. En 1662 Monseigneur De Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec, dans le but de subvenir aux besoins de son Eglise naissante. Quelques années s’écoulent et les Ursulines fondent leur établissement des Trois-Rivières, et partout où se groupent des habitations quelque peu considérables, apparaît la bonne ville de Marguerite Bourgeois.

Trente ans après sa fondation, le collège de Québec a une maison considérable au Cap Tourmente où il instruit un grand nombre de jeunes gens, tous fils de cultivateurs. Au moment où l’incendie dévore la maison de Québec, on voit que plus de quatre-vingt jeunes gens y reçoivent l’instruction et s’y préparent à toutes sortes d’états, et qu’ils s’y tiennent en même temps des petites écoles pour les enfans de la ville.

Ainsi donc en moins de cinquante ans, le Canada se trouve doté d’institutions d’éducation, telles que n’exigeaient peut-être point encore les besoins réels de la colonie. Le système scolaire était au grand complet, dans les villes au moins : et depuis les élémens de la lecture et de l’écriture jusqu’aux sciences les plus élevées pour les garçons, jusqu’aux exigences les plus raffinées de l’éducation d’alors pour les filles, tout était enseigné dans la colonie.

V

Mais avant d’aller plus loin, avant de considérer quels furent les fruits immédiats de tant de travaux, et de suivre le progrès moral, intellectuel et matériel que fit la colonie à l’ombre de ces institutions philanthropique, revenons un instant sur nos pas et jetons les yeux sur ces grandes figures que nous offrent les premières pages de notre histoire.

Bien différente dans son but comme dans ses moyens, de l’histoire de la colonisation des

établissements anglais ses voisins et des établissements espagnols au sud, la colonisation de la Nouvelle France n'offre qu'une suite continuelle de sacrifices et de dévouements héroïques et de créations philanthropiques qui donnent à nos premiers temps un caractère, une poésie toute particulière. Ce n'est pas à tort que l'homme éminent qui était à la tête de notre gouvernement, il y a quelques années, appelait ces jours, les temps héroïques du Canada.

Nous ne voyons, il est vrai, parmi les fondateurs de nos divers établissements aucun homme bien puissant, soit par ses richesses, soit par sa position sociale, soit même par son nom en Europe. C'est Jacques Cartier, simple navigateur de St. Malo, qui vient au nom du roi de France, prendre possession des rives du St. Laurent. C'est Champlain, pauvre gentilhomme de province, qui vient y dresser la première cabane. Ce sont de pauvres et inconnus missionnaires qui viennent y répandre la civilisation. Ce sont deux faibles femmes qui, les premières, viennent jeter les fondements de ces institutions vigoureuses qui doivent rapporter de si beaux fruits.

L'une abandonne tous les charmes de la vie la plus brillante, tous les avantages que sa fortune, son nom, sa beauté, sa jeunesse lui réservaient dans son pays, et vient dans un couvent d'Ursulines ouvrir une école aux jeunes filles canadiennes. L'autre, plus pauvre, née du peuple, vient consacrer sa vie à l'éducation des filles au peuple. Quelle force de conviction ! Quelle charité, quel dévouement chez ces deux femmes sorties des deux classes opposées de la société et se rencontrant toutes deux à un but commun ! Le catholicisme seul pouvait inspirer ce dévouement et sur toute l'étendue du nouveau monde, le Canada seul en a offert le spectacle.

Ce fut donc en 1653 que Marguerite Bourgeois et ses compagnes arrivèrent à Montréal. Mais les circonstances toutes particulières où se trouvaient ce gouvernement ne lui permirent pas de se mettre immédiatement à l'œuvre.

"Quatre-ans après mon arrivée en Canada, écrivait-elle, M. De Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, voulut bien me donner une étable en pierre pour en faire une maison et y loger celles qui faisaient l'école. Cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes : il avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle par dehors pour y coucher. Je le fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée, tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants ; et j'ouvris mon école le jour de la Ste. Catherine, 25 novembre 1657."

Dans les commencemens, lorsque la population de Montréal était peu considérable, Mar-

guerite Bourgeois instruisait les petits garçons et les petites filles ; mais la population devenant de plus en plus grande, elle se borna à l'éducation des filles, le séminaire de Montréal se chargeant de l'éducation des garçons.

Mais bientôt Montréal ne suffit plus au zèle de Marguerite Bourgeois. Dès 1676, elle avait des écoles dans les paroisses de Champlain et de Batiscan.

Neuf ans après, elle en ouvrit une dans l'Isle d'Orléans, paroisse Ste. Famille, qui comptait alors une population de 548 âmes : et en 1688, elle vint elle-même à Québec et y ouvrit une de ses écoles dans la haute-ville ; plus tard elle transporta son école dans la basse-ville, sur le terrain que les Sœurs de la Congrégation ont occupé jusqu'en 1844, et qu'elles n'ont laissé que pour aller occuper la vaste place de l'église de St. Roch. D'années en années le nombre de ses établissements augmente et se répand dans tout le pays, et après quarante ans d'une vie remplie de bienfaits et de dévouement, cette mère de l'éducation chrétienne dans le pays, meurt dans les bras de ses filles chéries et peut, en mourant, dire avec vérité "après tout, ma vie n'a pas été inutile, par la grâce de Dieu notre maison prospère ; nous n'existons que d'hier et déjà cinq à sept missions sont en pleine opération."

En 1747, la Congrégation comptait douze missions où l'on instruisait près de deux mille jeunes filles. Aujourd'hui cette institution possède vingt-cinq établissements dans lesquels 10,429 jeunes filles reçoivent une éducation à peu de chose près gratuite.

Dès l'origine, l'humble fille de Marguerite Bourgeois sut atteindre à ce haut degré de popularité, à ce succès qui, sans interruption depuis maintenant deux siècles, a toujours et partout accompagné ses pas dans le pays. Depuis le jour où elle franchit le seuil de l'étable de M. De Maisonneuve jusqu'au jour où la providence, mesurant ses faveurs aux besoins du pays, lui a permis d'ouvrir ses classes dans les magnifiques édifices qu'elle possède dans Montréal et dans Québec, la Sœur de la Congrégation a su concilier la faveur de tous les partis, a su désarmer les jalousies de toutes les sectes et se ménager les sympathies du peuple.

Les quelques lignes suivantes extraites d'une dépêche de l'Intendant Desmeules, écrite en 1683, donneront une idée assez correcte de l'état de l'éducation à Montréal à cette époque, et feront connaître l'opinion que l'on entretenait dès lors sur les Sœurs de la Congrégation.

"A une lieue de Montréal, les MM. du séminaire ont une mission des sauvages dans la montagne, qui est fort bien inventée et fort utile. Il y a quelques Ecclésiastiques qui en ont un soin très-particulier. Leur méthode pour instruire les petits sauvages est

“ très-bonne : ils en ont fait deux classes. “ Dans l’une il n’y a que les garçons et dans “ l’autre les filles. Ils ont soin d’apprendre “ aux garçons leur croyance, de les faire chan- “ ter à l’église en latin, à lire, écrire et parler “ en français et même ils les instruisent à tour- “ ner le bois. Il y a deux filles de la Congrè- “ gation qui ont le même soin de la seconde “ classe et leur apprennent tout ce qui convient “ aux filles. Vous ne sauriez croire, Monsi- “ gneur, comme ces filles de la Congrégation “ font de bien en Canada.—Elles instruisent “ toutes les jeunes filles de tous côtés, dans la “ dernière perfection. Il y en a deux pour les “ habitations de Champlain et de Batiscau, “ deux au Sault à la Magdeleine dont je viens “ de parler, qui apprennent aux filles sauvages “ à vivre à notre manière ; le reste est à Mont- “ réal au nombre de huit ou dix. Si on en “ pouvait disposer en beaucoup d’autres habi- “ tations, elles feraient un bien infini. Cette “ sorte de vie est tout-à-fait à estimer et vaut “ beaucoup mieux que si elles étaient renfer- “ mées. Elles sont d’une sagesse exemplaire “ et sont en état d’aller partout, et par ce mo- “ yen d’instruire toutes les filles qui auraient “ demeuré toute leur vie dans une très grande “ ignorance.”

VI.

Ce sont là, à peu près, les seuls moyens permanents d’instruction que l’on offrit à nos pères dans les commencements de la colonie. Ces institutions durent leur origine au zèle et au dévouement de quelques âmes bienveillantes, et ce ne fut qu’au prix des plus grandes privations, des sacrifices les plus durs qu’elles purent se maintenir et traverser ces temps d’orage. Elles ne durent que peu de faveurs au gouvernement, si ce n’est peut-être quel- qu’étendue de terres incultes qui pour lors n’étaient qu’embarrassantes. Pour leurs besoins pressants et actuels, elles ne comptèrent que sur leur industrie et sur la générosité des individus et celles des localités où elles s’établirent. Aussi ne voit-on leur établissement que dans les villes et les centres de population un peu considérables. Les campagnes ne furent pas autant favorisées.

Cependant on avait souvent cherché à y répandre l’instruction ; et c’est peut-être ici la seule occasion où le gouvernement d’alors ait directement intervenu.

A peine le St. Laurent était-il ouvert aux vaisseaux français que l’esprit religieux qui fermentait alors en France et qui un siècle plus tard devait subir une si terrible réaction, s’ingéniait à y reprendre son influence et à y verser ses feux surabondants. Le zèle religieux s’était chargé de subvenir à tous les besoins. On a vu ce qu’il a fait pour les besoins mo- raux et intellectuels de la colonie ; restaient

les besoins d’un ordre inférieur, mais non moins pressants, non moins sacrés—ceux de l’humanité. A cette fin était venu s’établir à Québec un couvent d’Hospitalières, qui, fidèle encore à l’esprit qui présida à l’institution de la communauté, reçoit aujourd’hui la vieillesse, la maladie et les infirmités. A Montréal les mêmes besoins avaient suscité les mêmes res- sources. Un couvent d’hommes s’y était for- mé en 1694 sous le nom de Frères Hospi- taliers. Mais on ne tarda pas à s’apercevoir que les soins dont ces hommes s’étaient char- gés, convenaient mieux à la nature de la femme, et leur établissement tombait en décadence, lorsque le Frère Charron, le fondateur, offrit au gouvernement de changer l’objet de son établissement et de se charger du soin de for- mer des maîtres d’écoles pour les campagnes. Le gouvernement de la colonie approuva ce plan et lui accorda pendant quelques années une subvention annuelle de trois mille francs. Avec ce léger secours, le Frère Charron put pendant quelques années maintenir des insti- tuteurs. Ces instituteurs furent envoyés dans les campagnes environnantes de Montréal et les Frères Charron furent pendant près d’un quart de siècle pour les garçons, ce que les Sœurs de la Congrégation étaient pour les filles.

L’intendant Raudot, dans une dépêche, datée 1707, après avoir représenté au ministre l’état déplorable de l’instruction dans la cam- pagne et l’esprit d’insubordination et de dissi- pation qui règne parmi la jeunesse du pays, continue ainsi :

“ Il faudrait prendre la chose de plus loin “ et les corriger de cette humeur dans le temps “ qu’ils sont capables de discipline ; et pour “ cela établir des maîtres d’école dans toutes “ les côtes, qui, outre l’instruction qu’ils leur “ donneraient, leur apprendraient de bonne “ heure à être soumis. Par le grand fruit que “ font les filles de la Congrégation à l’égard “ des filles, nous pouvons juger de celui que “ produiraient les maîtres d’écoles parmi les “ garçons. Le sieur Charron, qui, par son ins- “ titut, s’est engagé à instruire la jeunesse, en “ ayant actuellement chez lui, s’applique aussi “ à former des sujets propres à toute sorte “ d’emploi, de concert avec quelques curés de “ campagne qui, par quelques secours qu’ils “ reçoivent de France, ou en se retranchant “ une partie de ce qu’ils tirent de leurs cures, “ sont résolus de prendre un de ces sujets et “ le préparer à faire quelque école dans les “ côtes.”

Toutefois en 1721, les Frères Charron n’avaient encore que six écoles dans tout le pays, et leur institut cessa l’enseignement en 1737.

Vers le même temps à peu près, deux Frères de la doctrine Chrétienne, visitèrent le Canada, dans le but d’y asseoir leur ordre, mais la nature des établissements canadiens

d'alors ne leur permirent pas d'y songer sans avoir à changer les règlements de l'ordre. Ce ne fut qu'environ un siècle après ; et il nous a été donné d'en être les témoins, qu'ils purent ouvrir leurs écoles ; nous verrons plus tard avec quel succès.

Nos campagnes se trouvèrent donc alors livrées à elles-mêmes.

M. de Vaudreuil, qui était à la tête du gouvernement s'en était occupé un instant. Car on voit, qu'en 1722, il établit huit maîtres d'école dans différentes parties du pays. Quelques bons curés en outre, occupaient leurs loisirs à apprendre à lire et à écrire aux enfants des environs de leur presbytère ; et trois ou quatre Moines mendiants allaient de porte en porte et y laissaient des lambeaux d'instruction pour prix de l'hospitalité qu'ils recevaient. Il n'y avait point de système. Tout était laissé à la générosité des individus ; et comme on peut le voir, l'ignorance la plus complète pesait sur nos malheureuses campagnes. Quelques chiffres feront voir l'étendue du mal.

En 1721, plus d'un siècle après la fondation de Québec et près de deux cents ans après le premier voyage de Jacques Cartier, la population du Canada ne s'élevait pas à 30,000 âmes ; et la moitié de ce chiffre était comprise dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal ; l'autre moitié habitait les 72 paroisses qui subdivisaient les trois grands gouvernements de la Nouvelle-France. Quarante ans plus tard, lors de la cession du pays à la Couronne d'Angleterre, cette population qui s'était portée au chiffre de 70,000 âmes, se trouvait disséminée depuis le fort Frontenac, aujourd'hui Kingston—130 lieues au-dessus de Québec, jusqu'à 50 lieues au sud, et 20 lieues au nord, au-dessous.

Pour une population aussi minime, disséminée sur une étendue de pays aussi vaste, était-il bien facile de faire progresser l'éducation ? Pouvait-on réunir en un seul lieu un assez grand nombre d'enfants pour pouvoir utiliser les leçons d'un bon instituteur ? non : la pauvreté de nos campagnes, où tous les bras ceux même de l'enfance, étaient nécessaires, la brièveté de l'été qui forçait le cultivateur à trouver dans les travaux des quatre mois, les moyens de subsister pendant les huit autres et par-dessus tout la sévérité du climat jointe à l'isolement des habitations, devait jeter et maintenir longtemps nos campagnes dans cet état d'ignorance dans lequel les surprit la cession du pays.

C'est ici que se déroule la partie sombre de notre histoire. Et si jamais notre existence comme colons français a été menacée, attaquée, persécutée, si elle a jamais été près de sa ruine, ce fut durant les trente années qui suivirent la journée mémorable des Plaines d'Abraham.

VII.

Les luttes et les rivalités, les victoires et les défaites, les gloires et les hontes de plusieurs siècles, le fanatisme, l'intolérance, les haines religieuses et nationales des deux plus puissantes nations du monde s'étaient donné rendez-vous sur un coin des terres que Christopho Colomb venait d'ouvrir à la civilisation, et les rejetons de ces deux frères nations ne se trouvaient plus séparés aujourd'hui que par une ligne imaginaire. L'Angleterre y avait versé des colons hardis et indépendants qui ne voulaient, en descendant sur les côtes du Massachusetts, que penser et travailler librement. La France au contraire, animée de l'esprit qui la travaillait alors, avait songé trop longtemps à n'établir que des missions sur le St. Laurent et le Mississippi, et quand arriva le jour où elle devint sensible aux avantages que la Nouvelle France pouvait offrir à son industrie et à son commerce, déjà elle faiblissait avec Louis XIV, et entraînait dans la période de mollesse et de honte du règne de Louis XV.

Arriva alors ce qui était inévitable : le plus faible des colons succomba et fut livré à la merci du plus fort.

Oh ! les angoisses et les alarmes de nos pères furent grandes alors. Ils se voyaient tout à coup abandonnés de ceux mêmes sur lesquels ils devaient le plus compter : les marchands, les hommes de lois et la plupart des familles notables qui avaient eu leur confiance dans des temps meilleurs, fuyaient aujourd'hui vers la France avec nos soldats vaincus. Ils voyaient devant eux le sort inévitable des pauvres acadiens que les mêmes vainqueurs avaient, quelques années auparavant, arrachés à leurs foyers et distribués forcément dans la colonie anglaise. Ils voyaient leurs terres pillées et ravagées, le pays, épuisé, ruiné par la mauvaise administration qui cessait, bouleversé, morcelé par celle qui lui succédait, leurs lois et leurs coutumes abolies et remplacées par une jurisprudence inconnue, écrite et administrée dans une langue inconnue, leurs magistrats et capitaines de milice destitués parce qu'ils étaient catholiques et à leur place les vivandiers et les fournisseurs de l'armée anglaise, qui, devenus magistrats, les maltraitaient et les tyrannisaient. Ils voyaient leur religion, leurs églises, leurs institutions de charité et d'éducation à la merci d'un gouvernement qu'ils ne connaissaient jusque-là que par les persécutions dont il avait abreuvé la catholique Irlande. Et comme prélude des traitements qui leur étaient réservés, ils virent la jeunesse canadienne, chassée du collège des Jésuites et remplacée par des soldats ; ils virent la dotation sacrée de cette institution détournée de sa destination et ad-

jugée comme récompense à leur vainqueur.

Telle fut pendant quinze ans la position de nos pères en Canada. L'acte de Québec (1774) qui vint mettre à couvert leurs lois, leur religion et leurs institutions ne sut point tout à fait les protéger contre les exactions et l'arrogance du petit nombre de favoris que chaque gouverneur et chaque régiment traitaient à sa suite. Mais aujourd'hui que la foi britannique leur garantissait tout ce qui pouvait leur être cher, le succès et l'affranchissement n'étaient plus qu'une question de prudence ; la lutte n'était plus qu'une lutte de race à race, une lutte d'homme à homme. Et la providence leur ménageait des ressources bien puissantes et bien sûres pour ces combats.

Les armes anglaises qui avaient terrassé Montcalm et sa vaillante armée, et qui avaient fait disparaître tous les vestiges de la puissance Française en Canada, n'avaient rien pu contre l'humble maison d'école de Marguerite Bourgeoise et les deux ou trois autres institutions d'éducation qui survivaient au désastre général. Dans l'état d'abandon et de désespoir où se trouva la population française, ces institutions devinrent le sanctuaire où se conserva le flambeau de l'instruction et où les rares amis du pays voyaient encore luire des espérances de nationalité.

L'acte de Québec, accordé aux Canadiens sous le coup de la guerre de l'indépendance américaine, avait fait une position trop belle et trop inattendue à nos pères pour qu'ils hésitassent plus longtemps à sortir de l'état d'inertie et d'isolement dans lequel les avait plongés le règne militaire, et à réclamer tous les droits et privilèges de sujets anglais. Les traditions encore vivantes de ces temps de luttes nous montrent une poignée d'hommes sincèrement attachés aux saintes espérances de nationalité, et armés de l'acte incomplet de 1774, luttant corps à corps avec cette légion d'aventuriers que le nouvel ordre de choses avait placés dans les villes et les campagnes, à la tête de la magistrature. De longues années devaient encore s'écouler avant que la conquête de nouveaux droits vint couronner tant de combats et tant de luttes.

Mais dans l'intervalle les pertes de la guerre se réparaient, s'oubliaient ; les établissements se multipliaient, l'agriculture se développait, et nos maisons d'éducation avaient recommencé à verser dans nos villes et nos campagnes des hommes instruits qui s'y établissaient comme notaires, médecins ou marchands, et qui plus tard surent briller dans la vie parlementaire et devinrent nos plus fermes défenseurs.

A peine le collège des Jésuites et les petites écoles qui en dépendaient furent-ils fermés, que le séminaire de Québec ouvrit généreusement ses classes au public et remplaça l'Institution que l'on venait de frapper. Les

Sœurs de la Congrégation qui avait vu plusieurs de leurs écoles fermées à la suite de la guerre, recommencèrent leurs paisibles missions et surent insensiblement s'introduire dans diverses parties du pays négligées jusque-là. Le séminaire de St. Sulpice, dont on convoitait tout haut les propriétés, instruisait plus de trois cents enfants à Montréal et multipliait les écoles dans l'Isle. Les Ursulines, et l'Hôpital-Général qui quelque temps avant la cession du pays s'était voué à l'éducation, poursuivaient toujours leur œuvre sainte à Québec et aux Trois-Rivières. Mais toutes ces institutions ne s'étendaient guère au-delà des limites des villes et des villages, et nos campagnes, au début du nouveau régime comme dans toute la durée de l'ancien, se voyaient privées de tous moyens réguliers d'instruction.

VIII.

Cependant le gouvernement anglais, qui commençait à organiser son autorité dans ses nouvelles provinces, ne tarda pas à porter ses regards vers ce sujet important. Lord Dorchester, gouverneur de la province de Québec, nomma en 1787 une commission chargée de s'enquérir de l'éducation et des moyens de la répandre dans la province. Cette enquête ne produisit aucun résultat heureux, et termina ses travaux par des recommandations magnifiques. On recommandait l'établissement d'écoles élémentaires dans toutes les paroisses, d'écoles modèles dans tous les comtés et d'une université ouverte aux catholiques et aux protestants dans la province : pour soutenir ce système d'éducation mixte on prenait les biens des Jésuites (dotation catholique), certains legs pieux (legs protestants) et une certaine étendue des terres de la couronne.

C'est à l'occasion de ce plan d'éducation que se révéla l'un des plus beaux talens qui aient orné la chaire épiscopale du Canada, et qui a laissé dans le pays, des monuments qui témoignent longtemps de l'intérêt qu'il prit toujours à l'éducation de la jeunesse. Je voudrais reproduire ici la lettre admirable qu'écrivit alors l'Evêque de Québec, mais qui était l'œuvre d'un jeune sous-diacre, son secrétaire. On y verrait briller cette profondeur dans les vues, cette exactitude dans les jugemens, cette rigidité dans les principes, ce patriotisme dans les sentimens qui distinguèrent si remarquablement l'Evêque Plessis, lorsqu'il fut placé plus tard à la tête de l'Eglise canadienne. Dans cette lettre, il sut le premier exposer aux yeux préjugés du comité, les services que nos institutions d'éducation avaient toujours rendus et rendaient encore tous les jours au pays. Il fit connaître le cours d'étude que l'on y suivait, les sciences que l'on y enseignait et les succès que l'on y obtenait ; il nomma les hommes que l'Eglise et l'Etat y étaient

venus chercher et qui en faisait la gloire ; il s'opposa à l'établissement d'une université que ne justifiaient point encore les circonstances de la colonie, et avança hardiment que les séminaires de Québec et de Montréal suffisaient à ces besoins et devaient être encouragés : qu'il était cependant avantageux d'ouvrir un troisième établissement où l'on enseignerait les hautes études et les sciences pratiques : que pour cela, il y avait dans le centre de Québec un édifice spacieux d'où l'on avait chassé des élèves qui se voyaient aujourd'hui remplacés par des soldats ; que le collège des Jésuites était suffisamment doté pour ces fins et que plus tard on en pourrait faire une université ; que sa dotation avait été faite pour les besoins de l'éducation dans la province, et que la couronne n'avait pas le droit de la détourner de sa destination et de se l'approprier.

Il protesta seul et le premier contre l'acte de spoliation dont s'était rendu coupable le gouvernement anglais, et fut le premier comme le plus puissant des champions qui s'enrôlaient alors sous la bannière de nos institutions, notre langue et nos lois.

Les différends qui survinrent au sujet de ce plan d'éducation mixte, et les discussions qui s'élevèrent à propos de la nouvelle constitution que les colons demandaient et que l'Angleterre se préparait à accorder, absorbèrent tous les esprits et firent perdre de vue, pendant plusieurs années le sujet important de l'instruction publique. Mais à peine le système représentatif fut-il établi dans la colonie, que les Chambres s'en occupèrent : et leur premier soin fut de réclamer du gouvernement anglais ces biens immenses qui avaient été donnés pour l'éducation et qui seuls pouvaient satisfaire aux besoins du pays. Leurs efforts ont été inutiles jusqu'ici. Les droits et la justice ont dû subir la volonté d'un gouvernement qui voyait dans cette dotation une autre valeur que sa valeur intrinsèque.

Il n'y a pas vingt ans encore, un homme que les Canadiens-Français choisirent à ses talents et surtout à ses sentiments d'honnêteté et de justice, dans les rangs mêmes de ceux parmi lesquels se trouvaient tant d'ennemis de leur religion et de leur nationalité, un homme que jusqu'à sa mort ils ont entouré de respect et de popularité ; l'honorable John Nelson s'exprimait ainsi dans la Chambre d'Assemblée :

“ Ces casernes, il n'est aucun des vieux habitans du Canada qui puisse aujourd'hui les voir sans de pénibles sensations. Fondé dès l'époque reculée de 1636 par un ordre d'hommes qui ne traversèrent l'océan que pour habiter parmi les sauvages habitans de nos terres encore inconnues, et qui toujours n'eurent pour récompense que les misères et souvent la mort qu'ils trouvèrent au milieu

“ des tortures les plus cruelles, cet édifice s'élevait élevé par leurs travaux et leurs soins et par des donations pieuses, jusqu'à devenir l'institution d'éducation la plus remarquable qu'il y eût alors dans l'Amérique du Nord. C'est dans ce collège que la plupart des chefs de la génération présente ont reçu une éducation libérale. Ils se flattaient tous que cette institution était destinée à en répandre et perpétuer à toujours les bienfaits dans le pays. Mais il n'est plus aujourd'hui que le triste monument d'un changement de gouvernement qui a été avantageux sous tant d'autres rapports.”

Il n'entre pas dans mon sujet de parler ici des luttes et des discussions qui s'élevèrent au début de l'ère Parlementaire dans laquelle entrèrent les Canadiens-Français. Qu'il me suffise de dire que ce fut à cette époque que la patrie recueillit avec gloire le fruit des longues et laborieuses leçons que nos maisons d'éducation avaient inculquées depuis si longtemps dans l'esprit de la jeunesse canadienne. Ce fut alors que chacune de nos institutions attaquées dans ses parties vitales trouva dans les enfants du sol, dans les élèves de nos collèges, des défenseurs hardis et puissants dans l'orage. L'éducation menacée dans sa base, la religion persécutée dans ses privilèges et son indépendance, fut maintenue et protégée par les talens et l'énergie d'un Plessis..... La nationalité française attaquée dans sa langue et dans ses lois fut honorée et vaillamment défendue par les Panet, et les Cugnet et les Viger..... Les Canadiens-Français méprisés et assujettis dans leurs droits politiques et dans leur franchise furent honorablement vengés par les Papineau et les Bédard, les Blanchet et les Bourdage..... L'éloquence, les lettres et les sciences trouvèrent des interprètes distingués dans les Quesnel et les Papineau, les Vallières-de-St.-Réal et les Demers..... L'esprit brave et chevaleresque de la France d'autrefois sut revivre et trouva de nobles rejetons dans un De Salaberry.....

Aussi tous ces noms illustres dans notre histoire et tant d'autres qui ne cessent d'y apparaître à chaque page, constituent-ils désormais la partie active et militante de ce groupe d'hommes dévoués qui, dans leurs diverses sphères et leurs divers états, concourent maintenant au travail sacré de la nationalité française en Canada. Au corps religieux et à ses institutions d'éducation avait été réservé la tâche de planter et acclimater ce faible germe contre lequel s'étaient ligués tant d'ennemis différents ; à sa prudence et à son dévouement avait été confié l'arbrisseau que ses soins et le temps avaient vu grandir : et aujourd'hui, l'arbrisseau devenu arbre, avait étendu ses racines et rapportait des fruits qui en faisaient la gloire et en perpétuaient l'existence. A d'autres

maintenant, à ces fruits, aux élèves de nos collèges appartenait la tâche de le protéger et de le défendre : à eux les veilles et les combats ; à eux les luttes dans la tribune, les luttes dans la presse—les luttes dans la rue, sur la place publique ; à eux et contre eux les séductions et les trahisons ; à eux les persécutions et les emprisonnements ; et ils ont eu le massacre et le pillage... ils ont eu les échafauds...

IX.

Au milieu de l'agitation et du bruit que suscitèrent nos discussions politiques, l'instruction publique ne fut cependant pas négligée. Dès 1801, quelques tentatives avaient été faites par le gouvernement provincial ; mais ces tentatives, évidemment entachées de prosélytisme dans la pratique, avaient avorté ; car le peuple guidé par ses curés fuyait des écoles sur lesquelles il n'avait aucun contrôle. Aussi l'établissement désigné sous le nom pompeux de "*Bureau de l'institution royale pour l'avancement des sciences*," ne comptait-il, vingt ans après sa création, que trente-sept écoles fréquentées par 1048 élèves. Par suite de l'opposition faite aux écoles de l'institution royale, il s'était ouvert dans nos campagnes des écoles pauvres et mal payées, mais sous la direction du clergé et partant du goût des catholiques : et ce fut pour ces dernières écoles qu'après le laps de plus de vingt années, fut passée la loi des écoles élémentaires qui en donnait la surveillance à des syndics élus par les habitants de chaque paroisse et qui leur accordait un encouragement libéral. Ce système acquit une grande popularité dans le pays et l'on vit s'élever des écoles dans tous les recoins de la province. Les rapports, transmis pour la première année de sa mise en opération, font voir qu'il s'était ouvert 381 écoles élémentaires fréquentées par 14,753 élèves, tandis que l'institution royale de création plus ancienne ne comptait que 84 écoles et 3675 élèves. Le bureau de l'institution royale qui n'avaient été établi que dans des vues de prosélytisme et d'anglicisation, tomba bientôt dans le discrédit ; jusqu'à ce qu'en 1832, les riches allocations qui le maintenaient furent diminuées — finalement discontinuées. Et alors l'instruction publique dans le pays fut presque entièrement laissée aux dispositions de la loi si connue depuis sous le nom de *l'Acte des petites Ecoles*. Cet acte subsista jusqu'en 1836—époque à laquelle la faction qui régnait dans les conseils du gouverneur prévalut : l'acte tomba et avec lui seize cents écoles qui donnaient l'éducation à plus de quarante mille enfants !

Pendant que nos législateurs faisaient tant d'efforts et de sacrifices pour établir et répandre l'instruction primaire dans nos campagnes, notre clergé ne restait pas dans l'inaction. Plus libre aujourd'hui dans ses démarches et tou-

jours paisible et persévérant dans ses moyens, il continuait l'œuvre commencée deux cents ans auparavant, et fondait dans diverses parties du pays ces hautes écoles et ces collèges qui sont aujourd'hui pour nos campagnes un foyer de patriotisme et de vertus, et pour notre nationalité une pépinière inépuisable de soldats qui s'instruisent à la défendre.

Nicolet, joli village situé dans un district densément peuplé et d'un accès facile pour les deux rives du fleuve qu'il domine, voyait une école élémentaire, fondée en 1795, par les soins généreux de M. Brassard, curé du lieu, prendre de jour en jour des proportions nouvelles, se convertir bientôt en un collège et devenir, sous la puissante protection de Mgr. Plessis, un centre actif d'instruction et de lumières.

Dix ans plus tard, sur les bords charmants de la rivière d'Yamaska, un autre pieux curé jetait les fondements du collège de St. Hyacinthe ; envoyait, à grands frais, des instituteurs se former aux États-Unis dans les hautes sciences de la chimie et de la physique ; et au prix des plus grandes privations et des économies d'une longue suite d'années, il a pu voir son établissement se développer d'années en années, et briller bientôt au premier rang de nos maisons d'éducation.

Vers les mêmes temps, mais dans les régions Nord-Ouest de Montréal, un autre curé, M. Ducharme, aidé d'amis aussi généreux, commençait le collège Ste. Thérèse où plus de deux cents élèves reçoivent aujourd'hui une instruction classique. Plus tard le collège de l'Assomption lui venait en aide, et ouvrait comme lui aux populations des profondeurs de Montréal des classes où 238 écoliers reçoivent dans le moment une éducation parfaite.

En 1825, sur la berge élevée du bassin de Chambly, dans un lieu des plus pittoresques, le Rév. M. Mignault, qui rappelle encore aujourd'hui le type du gentilhomme français instruit et poli, posait la première pierre de cet immense édifice que l'éducation doit à sa générosité dans cette partie importante du pays. Onze instituteurs y instruisent aujourd'hui plus de deux cents élèves dans toutes les branches de l'éducation moderne. Les riches paroisses de la Rivière Chambly sont orgueilleuses de leur collège et chaque année New-York, Albany et d'autres villes des États-Unis y envoient des élèves compléter leur éducation.

Nos campagnes du district de Québec, qui ne manquaient point d'hommes zélés et dévoués, ne devaient point rester en arrière.

En 1827, Chs. Fr. Painchaud, curé de Ste. Anne la Pocatière jetait les fondements d'un large édifice qui, agrandi et complété successivement chaque année, forme aujourd'hui le superbe collège de Ste. Anne. Commencé avec les faibles moyens du digne curé, et cet

édifice s'est continué par les contributions et les travaux de ses paroissiens. Il est agréablement bâti dans un endroit salubre et pittoresque, et, au milieu des paroisses commerçantes et populeuses de nos côtes d'en bas, il offre une retraite paisible et agréable à la jeunesse studieuse, et est devenu pour ces paroisses riches une maison d'éducation féconde en hommes instruits et influents.

X.

La période heureuse et paisible pendant laquelle toutes ces créations scolaires surgirent, peut, avec raison, être considérée comme l'époque de la renaissance parmi nous. En effet; tout ce que nous devons chérir en fait d'institutions nous était aujourd'hui garanti par le Parlement Britannique et par une possession qui s'accréditait d'années en années. Nos droits politiques étaient assis, reconnus, avaient des défenseurs habiles et puissants; le commerce plus sagement exploité par notre nouvelle mère-patrie nous ouvrait les portes de la prospérité et des richesses, l'industrie aiguillonnée par de nouveaux débouchés, s'attaquait à tous les produits et exerçait toutes les intelligences; et nos terres, partageant cette fermentation générale, étalaient toute la fertilité dont elles étaient capables. Pour faire face aux exigences de ce nouvel état de choses, les esprits demandaient une nouvelle direction, un système d'instruction mieux adopté aux progrès du jour: aussi les créations scolaires de cette époque respirent-elles toutes cet air de régénération, sont-elles toutes empreintes de cette idée de rénovation. Les sciences abstraites et les langues mortes cèdent une partie du temps qu'elles s'étaient exclusivement arrogé, et l'étude de la langue anglaise nécessaire aujourd'hui, et les connaissances pratiques et usuelles et les éléments du commerce et de l'agriculture et de l'économie s'y établissent comme fonds d'enseignement. Nos vieilles institutions mêmes paient le tribut aux idées nouvelles en prenant un certain air de fraîcheur et semblent comprendre ce que l'instruction doit être à cette époque et pour notre pays.

Le mouvement de l'éducation qui s'était ralenti, ou pour mieux dire, recueilli pendant quelques années ne tarda pas à prendre un nouvel essor dans sa nouvelle direction. Encore ici le corps religieux se présente.

Ce sont les Frères de la Doctrine Chrétienne qui, avec leurs systèmes d'éducation pratique et populaire, s'établissent d'abord à Montréal et y instruisent deux mille enfans, descendant à Québec, y ouvrent trois classes dans trois parties différentes de la ville, et enseignent à plus de quinze cents enfans, se répandent dans toutes les parties du pays y prennent la direction des collèges et partent populariser l'éducation, l'élèvent à la hauteur des besoins nou-

veaux et ouvrent une nouvelle ère pour les classes ouvrières de nos grandes villes.

Ce sont les Frères St. Joseph qui ouvrent leurs écoles d'industrie à St. Laurent, à Vaudreuil, etc., et y enseignent les éléments des sciences et l'agriculture perfectionnée.

Ce sont les Frères du St. Viateur qui prennent la direction du collège Masson à Terrebonne et du collège Joliet au village de l'Industrie:

Enfin ce sont les Pères Jésuites qui reviennent en Canada.

Après une absence de plus de 70 ans, ils reviennent pleins de jeunesse et d'ardeur dans le pays qui est devenu riche et puissant. Pauvres aujourd'hui et toujours missionnaires, ils viennent s'asseoir sur la borne de leur ancien héritage, ils viennent frapper à la porte de leur ancien collège où personne ne les reconnaît. Leur zèle et leur dévouement n'ont pas changé: il trouve au contraire de nouveaux aliments dans les traces profondes que plus d'un siècle, de travaux et de succès ont laissées, et leur rappellent sur chaque point de la Nouvelle France, et dans les souvenirs affectueux et sympathiques dont ils sont encore l'objet. Leurs travaux apostoliques recommencent; leurs missions interrompues du Lac Huron et du Sault Ste. Marie se continuent, et les *peaux rouges* revoient avec bonheur les *robes noires* d'autrefois. Pour eux le Canada est toujours la Nouvelle-France; Montréal est toujours Ville-Marie et pour eux aujourd'hui comme il y a deux siècles, l'éducation est le premier des besoins de la société. A peine ont-ils mis le pied en Canada qu'ils deviennent l'objet de la bienveillance universelle; les dons se multiplient, les bourses se délient et à moins de deux ans les Jésuites ouvrent à Montréal un collège qui ne tarde pas à jouir d'une haute réputation. Aujourd'hui le collège Ste. Marie compte au-delà de cent élèves qui viennent des différentes parties du pays et des états voisins, puiser une éducation, qui ne le cède en rien aux hautes institutions d'Europe. Outre les cours ordinaires suivis dans les autres collèges, le collège Ste. Marie possède une école de droit sous le patronage des Membres du Barreau Canadien les plus distingués de Montréal et jouit en conséquence de privilèges que la Législature Provinciale n'accorde pas aux autres institutions.

La date toute récente de la fondation de ce collège, le cours d'études développé et perfectionné qui y est suivi et les privilèges exceptionnels dont ses élèves deviennent l'objet s'ils suivent le cours de droit, me ramènent tout naturellement au grand événement de l'époque actuelle, à l'inauguration de l'éducation universitaire dans le Bas-Canada.

L'instruction élémentaire dont le succès et le progrès trouvent des garanties sûres dans le dévouement religieux et la générosité de la

Législature—l'éducation libérale et classique particulièrement établie et maintenue dans nos collèges des villes et des campagnes, et toutes ces écoles indépendantes que la générosité des individus fait surgir tous les ans, réclamaient un centre commun, l'*Alma Mater* où chaque institution pût venir épurer et retremper ses enseignements et ses doctrines, les revêtir du cachet de l'orthodoxie littéraire et scientifique, et recevoir ces couronnes et ces décorations qui sont les vrais titres de noblesse de l'intelligence et du travail. Et c'est encore sous les auspices toujours vigilants de notre clergé que s'ouvre cette institution qui vient couronner un système d'éducation éminemment catholique et national.

Le séminaire de Québec, fondé en 1672, par Mgr. François de Laval de Montmorency, a été érigé en université sous le titre "d'Université Laval," par charte royale datée le 8 décembre 1852. La pierre angulaire du principal édifice a été posée le 21 septembre 1854, avec toute la pompe que l'église catholique peut déployer, et au milieu de la joie et des acclamations de toute la population de Québec ; et les premiers degrés universitaires ont été accordés en plein air aux professeurs des deux facultés de droit et de médecine par Son Excellence le Comte d'Elgin, aux bons offices duquel l'université doit sa charte ; et le 26 du même mois, la faculté de médecine a ouvert ses cours par le discours d'inauguration prononcé par le Doyen Jean Blanchet.

XI.

Ainsi donc notre jeunesse n'ira plus dans les collèges ou académies secondaires des Etats-Unis puiser une instruction médicale, ou plutôt acheter des certificats de capacité qu'une opinion bien erronée et qu'une législation préjugée et défectueuse ont pendant si longtemps considérés comme indispensables dans le pays.

Elle n'ira plus dans les chaires de Paris chercher des leçons qui, quelles que soient les capacités que ces leçons peuvent développer, quelques heureux fruits qu'elles rapportent, n'en sont que trop chèrement payées quand elles le sont aux prix des ennuis et des dégoûts qui suivent toujours le retour au pays, et qui souvent finissent par flétrir des intelligences brillantes, couper le fil des existences les plus précieuses. Nos étudiants en droit ne seront plus condamnés à feuilleter sans cesse et ne jamais digérer cet amas confus de lois et de principes de jurisprudence différents qui constituent notre droit civil en Canada. Ils y suivront des cours de jurisprudence française telle que modifiée par notre législation et nos lois canadiennes et telle que l'a fait notre position géographique et sociale.

Bientôt les sciences et les arts auront des chaires ; et les élèves, mettant à profit la ma-

gnifique collection de livres et d'instruments que le Séminaire réserve à cette fin, pourront les étudier et pratiquer ; pourront suivre ces développements et ces applications utiles auxquels l'industrie soumet tous les jours les découvertes des savants en Europe. Et l'agriculture, cette première et dernière espérance de notre prospérité, l'agriculture qui ne peut réellement attendre de progrès importants que dans l'application des sciences physiques, se développera et marchera de front avec les autres branches de connaissances si nécessaires dans le pays.

Bientôt un Professeur de belles-lettres et d'histoire exploiteront les trésors de la littérature étrangère en enrichira notre esprit, notre langue et nos souvenirs ; et nous-mêmes, grâce à la position toute exceptionnelle et favorable que nous fait l'état de société au milieu duquel nous vivons, pouvant, par droit de naissance et d'adoption, puiser aux deux sources les plus riches et les plus fécondes de l'intelligence humaine—la littérature anglaise et la littérature française—nous ne deviendrons que plus attachés à notre langue, nous acquerrons le goût des lettres et notre génie, s'inspirant à une nature qui lui est propre pourra peut-être rendre à notre mère-langue, sous des accents faibles, il est vrai, mais toujours intéressants et pittoresques, des hommages que l'Europe ne dédaignera pas, puisqu'ils seront l'expression d'une vie sociale et intellectuelle toute exceptionnelle.

Ce n'est point là une vaine attente : ce ne sont point des espérances illusoire. Notre bibliographie est déjà très étendue, nous avons essayé tous les genres, depuis la poésie jusqu'à l'histoire : et chaque genre a produit des échantillons qui ne seraient pas déplacés dans la bibliothèque de l'homme instruit. Qui sait s'il ne nous est pas réservé de donner à la littérature française en Amérique un reflet de cette splendeur qui éclaire le monde aujourd'hui.

L'Université-Laval, qui vient couronner l'œuvre commencé depuis plus de deux siècles, nous place comme Canadiens-Français au rang des peuples intelligents et indépendants pour leurs moyens d'instruction. Elle va imprimer à notre système d'éducation ce sentiment d'énergie, d'union, d'uniformité qui lui manquait, et ses études plus fortes, donneront un caractère plus sérieux, des ambitions plus nobles à la foule des jeunes gens qui s'y formeront. Solidement assise sur le roc de Québec et dominant l'horizon de toute la hauteur de sa position, elle sera pour les générations futures le monument durable des sacrifices sans bornes, des travaux incessants et de la persévérance toute providentielle de notre clergé catholique, pendant qu'elle est pour nous, aujourd'hui, un gage des plus assurés à la conservation de notre nationalité en Canada.

FIN.

